

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 09 SEPTEMBRE 2024

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le deux septembre deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.
La liste des délibérations a été affichée le onze septembre deux mil vingt-quatre.

Présents:

Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - PLAINE Dina - TABARD Chantal
MM. GERMAIN Emmanuel - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absent :

M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. Bruno JOSSAUME

Secrétaire de séance : Mme Charlène CHARLES

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 08 juillet 2024	
2024-043	Accord de principe pour le classement dans le domaine public communal de la voie rue Eric Tabarly	A l'unanimité
2024-044	SDEM : Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture d'électricité – participation financière des membres	A l'unanimité
2024-045	Création d'un poste d'agent de maîtrise principal	A l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le onze septembre deux mil vingt-quatre conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Stéphane SORRE

